

17h30



CINÉMA

Samedi 18 juin 2022

20h30



à la Maison
Associative et Culturelle

Fête de la Musique

Petite Restauration

Concert gratuit

au Bar des Chineurs

Buvette

Mardi 21 juin à partir de 18h



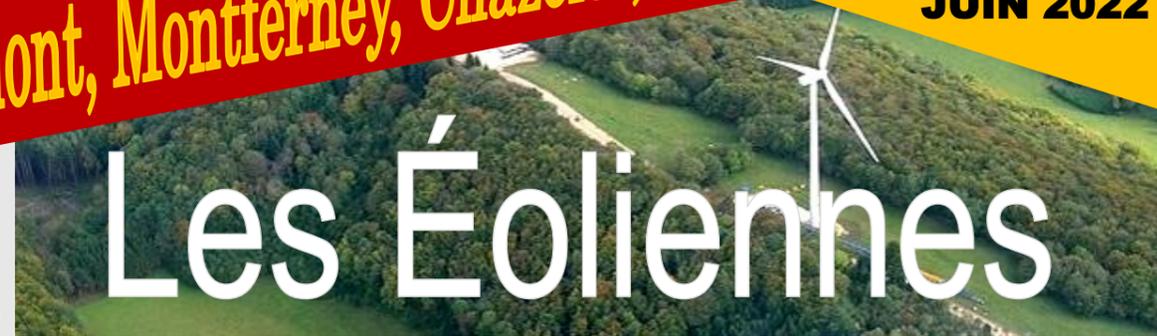
KERMESSE DE L'ÉCOLE
Vendredi 24 juin à 16h

Dans les cours des Écoles

Flash Info

Rougemont, Montferney, Chazelot, Morchamps.

JUIN 2022



Les Éoliennes

Mairie de
Rougemont

Madame, Monsieur,

Ouverte :
du lundi au
samedi
de 9 h à 12 h

Mardi et jeudi
de 16 h à 17 h
(hors vacances
scolaires)

**Permanence
du Maire :**
chaque samedi
de 10 h à 12 h

**Secrétariat
et
comptabilité**
03 81 86 90 06

Adresse mail :
mairierougemont
@wanadoo.fr

Site internet :
rougemont-
doubts.fr



Imprimé par nos soins
Ne pas jeter
sur la voie publique

Au mois d'avril je vous informais que deux représentants de la société VSB étaient venus me présenter leur proposition de projet éolien sur notre commune. Ils l'ont ensuite présentée aux membres du conseil municipal lors de la réunion du 25 mars 2022. Entre temps, la société VALECO m'avait exposé exactement le même projet.

Je n'ai pas encore demandé aux conseillers et conseillères de se prononcer mais, toujours dans le but d'agir en toute transparence et d'éviter toute interprétation non conforme à la réalité, le conseil municipal a décidé de continuer à vous informer.

Une première réunion adressée aux habitants de Rougemont a eu lieu le vendredi 06 mai à la Maison Associative et Culturelle avec la société VSB. Ensuite, ce sont les opposants aux projets éoliens, réunis au sein de l'association « les Incorruptibles », qui viendront vous expliquer pourquoi ils sont contre les constructions d'éoliennes.

N'hésitez pas à venir les rencontrer et échanger avec eux
le vendredi 10 juin 2022 à 20h00
à la Maison Associative et Culturelle dite « Houtau ».

J'insiste encore et vous confirme que nous ne sommes actuellement qu'au stade des propositions. Mais il est bien évident que, d'ici quelque temps, je demanderai au conseil municipal de se prononcer. Vous en serez bien sûr informés

Bien cordialement

Le Maire, Salvi Thierry

Trop de bruits

« Dans la hiérarchie des bruits gênants, les nuisances sonores générées par les deux-roues à moteur sont le premier motif de plainte et constituent un phénomène portant atteinte à la tranquillité d'un nombre important de personnes. »
Nous voulons vous parler plus précisément des deux roues dégagant une nuisance sonore anormalement élevée. Celles et ceux qui habitent le long des routes départementales et au cœur du village subissent les problèmes de circulation et bien entendu le bruit d'un va et vient incessant !
Nous savons qu'il existe quelques procédés non réglementaires pour gagner quelques km/h mais qui engendrent une augmentation de la

nuisance sonore !
Nous vivons en collectivité, ce qui devrait vouloir dire dans le respect de chacun... Alors, comment pouvons-nous lutter contre cette pollution sonore qui porte atteinte à la tranquillité et à la santé des personnes ?
Nous demandons aux propriétaires de ces véhicules de faire preuve de civisme et de respect. Merci à vous parents de veiller à ce que les véhicules de vos enfants soient conformes à la loi sur le bruit : article R. 1336-5 du Code de la santé publique.
Nous vous informons aussi que la gendarmerie effectuera des contrôles réguliers des véhicules beaucoup trop bruyants.
L'été est une période de détente alors merci de faire en sorte que chacune et chacun puisse en profiter !!

Une ruche pédagogique

La commune a fait l'acquisition d'une ruche pédagogique dans le cadre d'un projet de re-végétalisation et de sauvegarde de la biodiversité (dont nous vous parlerons dans quelques semaines).

Petits et grands pourront y observer la vie des abeilles à travers des hublots, jouer au « jeu de l'oie des abeilles », découvrir tous les produits issus de la ruche et apprendre à connaître ces insectes si utiles, au travers de multiples panneaux pédagogiques.

La ruche est gérée par monsieur

Luc HERRMANN, dans le cadre des activités de son entreprise « Bio Bug'z ».

Elle est en accès libre lors de la présence de Luc, ou visitable sur réservation au 06 30 92 08 99.

Luc sera ravi d'animer votre découverte du monde des abeilles.

Cette ruche se trouve le long de la voie verte, aux anciens ateliers municipaux, derrière les écoles.

Le Maire-délégué de Montferney
Benoît Chagué



De la jachère sur la voie verte

Fin avril, les membres de la commission environnement, avec le soutien financier du Comité des Fêtes, ont semé 6 kg de jachère le long de la voie verte.

Si la saison est favorable (pluie, soleil...) les habitants de Rougemont et de ses communes associées mais aussi les nombreux utilisateurs du chemin vert pourront admirer, dès leur arrivée à la maisonnette de Montferney vers les étangs et jusqu'à la sortie de Rougemont en direction de Bonnal, un vrai festival de fleurs : Tour-

nesol, Comos, Soucis, Zinnia... Cette initiative a pour but de ravir l'œil du promeneur et de l'accueillir dans nos villages mais aussi et surtout de donner « un coup de pouce » aux abeilles, aux oiseaux et aux insectes.

L'emplacement des quarante massifs est matérialisé par une pancarte représentant une abeille. Aidons la nature, merci de respecter les plantations.

Daniel Janès, Conseiller Municipal

EXPO.restitution

Ateliers Collège les Villanelles & Manouart (Foyer de Vie le Manoir)
arts plastiques . art brut

Maison Associative et Culturelle
anciennement bâtiment de l'Houtau . 4 place du Marché . Rougemont

4 collégien.ne.s . 4 résident.e.s . 4 mains et plus . 4 mois



11 et 12
juin 2022
10h à 12h
14h à 18h

GALA DE DANSE Salle des Fêtes

Samedi 11 juin

à 20h30

Dimanche 12 juin

à 14h30



Bal des Commerçants et Artisans du Pays de Rougemont

Samedi 11 juin

de 18h à 23h

Bâtiment du Comice



Fête de la Musique Chez Fanny

Restauration

Concert gratuit

Samedi 18 juin dès 18h